

L'HOPITAL LAVAL

Le gousset plein d'écus, je voulais ce midi m'attabler à un guéridon d'hommes intéressants et de quelque renommée au quartier. Je tombai sur le sergent-major Lefebvre et le sergent Chouinard. Le Dieu qui donne aux petits oiseaux leur pâture avait exaucé mon voeu. Le coeur en liesse, j'osais interviewer un brin mes deux commensaux. La tâche ne fut pas lourde, ils étaient diserts et leur faconde ne tarissait pas. Le sergent Chouinard, lui, après avoir écouté la voix de P'Aquin pendant deux heures, me communiqua qu'il était venu au Ritz-Gagnon pour prêter l'oreille à la voix du ventre. "C'est le meilleur moyen de la faire taire, me dit-il".

J'étais de son avis, car entraîné par l'appétit aimanté du sergent-major Lefebvre, je mangeais avec gloutonnerie. "De même, continua le sergent Chouinard, qu'il n'y a qu'une France pour les Français, il ne peut y avoir qu'un seul restaurant à 25 sous pour les étudiants, c'est le Ritz-Gagnon!"

Sergent... vous aviez raison.
Boulottons au Ritz-Gagnon...

J. J. LA ROUSSE.

:o:

Women and the Practice of Law

Last year, owing to disturbances brought about by the war and, to a certain extent, to the indifference of the student body as a whole, the Literary and Debating Society of McGill was in a state of inertia. We have assisted a few weeks ago to its revival and the topic discussion was indeed well chosen, for who shall wake they who are wrapt in slumber, if not women?

The proposition before the assembly was: "Resolved: That women should be admitted to the practice of law in the Province of Quebec." As may be seen from the wording, the debaters took for granted that, pursuant to the recent decision of the Court of Appeals in the Langstaff case, under the law as it now stands, women cannot practise law. One side urged the passing of a new statute enabling them so to do, and the other deprecated this innovation.

R. W. Lee, M.A., B.C.L., Dean of the Faculty of Law, acted as judge of the debate. Mr. Frank Common, president of the Society, occupied the chair. First year law upheld the affirmative and second year law denied it.

Many and varied were the arguments advanced in support of each contention, ranging, as they did, from the courtesy, or rather lack of courtesy displayed by men to "Ye faire sexe" in tramways, to the Darwinian doctrine of the survival of the fittest.

Messrs Phillips and Bernstein, Law '18, thought that the exclusion of women from the learned professions, and more particularly from the practice of law, was a spoke in the wheel of progress and contrary to the present day stage of civilization. Calling experience to their aid, they contended that, in the other provinces of Canada, in all the States of the Union except three, in Sweden and other minor countries, and even in France, from whose laws our own civil law is derived, women are permitted to appear before the courts as attorneys, and that their presence there goes far towards a better administration of justice. What is required to become a successful attorney? they ask. Two things: a high sense of honor and brains. The age of brawn has passed. We all know that women have the first essential, and they are proving every day that they possess the second. Should any not be fit, they would be left aside by selection of same nature. Why exclude them? the affirmative concludes, thus shifting the burden of proof on to their opponents.

For many a good reason, answer Messrs Rose and Bernfeld, who uphold the colors of Law '17. First and foremost of these is the concrete fact that, in this Province, the legal position of married women is such that the proposed change could not be affected without re-writing the Civil Code from cover to cover. The dispositions of our law as to matrimonial status, marital authoriza-

tion, alienation of the immoveable property of married women, etc., all result from the general principle that, for their own protection as well as for that of third parties, women are nearly all the time obliged to obtain the consent of their husband. Whether this principle is sound or not, need not be discussed. It is given effect to by our law and is a fact which cannot but clash with the practice of law by women. On the other hand, no system of law is arbitrary of its nature. It grows up with time, develops in conformity with the sentiment pervading the community to which it applies and is modified gradually. Let us await that popular sentiment be in favor of a change and then — but not until then — make it. And when any modification is made, let us begin at the bottom and work upwards: grant women the full exercise of civil rights, grant them the franchise, and, afterwards, if needs be, admit them to the Bar, this last being but an incidental privilege and not a right. In constructing a building, one must not begin by the roof, as one speaker has it. We should cooperate with the work of evolution and not revolutionize a whole system of law at one stride. The debaters conclude by saying the resolution should be voted against as being premature and as breaking the logical sequence of events.

After a few moments given to open discussion of the question involved, Mr. Lee resumed the argument of both sides and rendered judgment in favor of the affirmative.

Several young ladies of the Royal Victoria College being present, one member of Law '17 was heard to remark "sotto voce": "The fear of... woman is the beginning of wisdom."

"Chi lo sa?..."

Maurice C. LALONDE.

CHRONIQUE DU C.O.T.C.

Après la revue générale de mercredi soir et la sauterie à l'arsenal, les portes de la caserne se ferment sur l'année 1915. Récapituler les événements qui ont marqué la réorganisation du contingent Laval, au cours de cette période presque terminée, serait tâche difficile, car l'on sait ce que demande de persévérance, de démarches, de débourses de toutes sortes, la formation d'un corps militaire quelconque. Contentons-nous de dire que notre commandant, le capitaine Paul Ostiguy, en ayant réussi à mettre sur pied, chez nous, les trois cents étudiants qui composent le C. O. T. C., a réalisé un projet difficile et atteint un but ou bien peu se sont rendus ayant lui. Avant de mettre les recruteurs à l'affût pour combler les listes d'enrôlement, il avait de grands préjugés à combattre et de graves difficultés financières à renverser. Maintenant que son œuvre est pour ainsi dire accomplie, que l'existence de notre contingent est assurée, pour tous vœux et souhaits de nouvelle année, promettons-lui de faire servir toutes nos influences au profit de la cause et assurons-le que le corps du Laval, pour lequel il s'est si généralement oublié, saura garder son nom et sa belle réputation.

* * *

POUR RIRE

Cités à l'ordre du jour pour leur sourire les sergents Loignon et Deschamps. Après celui de la Joconde, il faudra parler du leur!!

LA SEMAINE AU QUARTIER

HENRI BOURASSA

Ce soir, au Monument National, parlera de "Cartier, McDonald et nos obligations militaires". Étudiants, entrée libre. Départ du coin à 7 heures 30. Canadiens, rouges, bleus, blancs, ouverts, allons écouter et nous instruire sur une question d'actualité qui nous concerne tous.

Et puis, quel homme mieux étoé pour traiter de la question?

"Il parlera" (bis) (air bien connu).

L'ESCHOLIER**CARTES PROFESSIONNELLES**

Téléphone Main: 1056

Téléphone Main: 1952.

ALDERIC BLAIN, B.A.L.L.

AVOCAT

Edifice "Royal Trust"

107 S.-Jacques, 107

Chambres 504 et 506.

MONTREAL.

Tél. Main: 3539.

Résidence :

1473 rue S.-Denis.

HONORÉ PARENT, L.L.L.

AVOCAT

99, rue S.-Jacques, 99.

MONTREAL.

Téléphone Main: 2175.

JEAN-LOUIS LACASSE

NOTAIRE

Edifice "Duluth"

50 Notre-Dame Ouest, 50.

MONTREAL.

E. A. D. Morgan. Salluste Laverty, B.C.L.

MORGAN & LAVERTY

AVOCATS

Suite 620, Edifice Transportation, 120 St-Jacques

Téléphone: Main 2670. Cable EAOMOR

NOS DENTS

sont très belles, naturelles, garanties.

Institut Dentaire Franco-Américain

ONCORPORÉ

162 RUE S.-DENIS, MONTREAL

Téléphone Main: 143.

LA LUNETERIE MODERNE

ARMAND RENAUD, Opticien diplômé

88 rue S.-Catherine Ouest, 88.

MONTREAL.

Tél. Est: 1798.

Ouvert le soir

F. M. CURRAN

CHAPELIER

2 MAGASINS: 352, S.-Catherine Est, 352

1104, Ave. Mont-Royal Est, 1104

UN SEUL PRIX : \$1.50

APOLOGETIQUE

Tous les lundis

Un homme de principe ne peut-il ne pas téter un peu de la grandeur de Dieu et de ses attributs divins?

ELECTIONS DES E.E.M.

Qui verra le Capitole?

Qui se brisera le crâne sur le rocher "tar-péien"?

ABBE GROULX

3e dissertation.—20 décembre

Sont hors de concours, les rédacteurs de l'Escholier? ? ? ?

BAL DES E.E.C.D.

Champ d'évolution aux douceurs.

Champ... agne aux gourmets.

SEANCE

A. S.-Etienne, succès-boeuf.

Félicitations cardiaques à Alphonse E.E.M.

"Audace fortuna juvat".

Que dire du concert Henrion Meel, puisque mon pot pourri s'en va au supplice de l'imprimerie avant qu'il commence.

Succès anticipé à ces virtuoses!

OEIL DE LYNX.**A VENIR**

Il nous fera plaisir de vous communiquer dans notre prochain numéro un interview du frère Railway par Phil. D'Autray.

ÉTUDIANTS DE LAVAL

DEPOSEZ VOS ÉCONOMIES A

La Banque d'Epargne de la Cité du District de Montréal

FONDÉE EN 1846

Bureau-Chef et 14 succursales à Montréal

DIRECTEURS: Hon. J. Ald. Ouimet, Prés.; Hon. Robert Mackay, Vice-Prés.; R. Boulton, Robert Archer, Hon. R. Dandurand, G. N. Moncel, Hon. Chas. J. Doherty, Hon. Sir Lomer Gouin, Donald A. Hingston, M.D., F. W. Molson.

LA SEULE BANQUE incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Epargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les banques) DONNE TOUTE LA PROTECTION POSSIBLE à ses déposants.

ELLE A POUR BUT spécial de recevoir les épargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, communiants, et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un PLACEMENT SUR.

DEMANDEZ une de nos petites banques à domicile, ceci vous facilitera l'Epargne. Intérêt alloué sur les dépôts au plus haut taux courant.

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPERANCE, gérant.

Tél. Bell Est : 1584.



Chas G. de Lorimier

Fleurs naturelles et artificielles.

250, rue St-Denis, 250

MONTREAL

SPECIALITE: Tributs floraux et funéraires.

THE NEW-YORK CLEANING SERVICE

Les étudiants doivent aller cher

M. J. A. CADIEUX

230 RUE BERRI, coin S.-Catherine (tél. Est 1087). Réparation, Nettoyage, Pressage, Teinture, tout y est fait à bas prix.

Chaussures, Bottines, Bottes, Souliers déformés et mal utilisés sont restaurés par

M. GELINAS

pour le plus juste prix. Conservez vos vieux souvenirs!

326, HOTEL DE VILLE

(Fondée en 1881)

BELL EST 1842

ED. ARCHAMBAULT

MARCHAND DE

PIANOS, ORGUES, MUSIQUE en FEUILLES

312-314 EST S.-CATHERINE, MONTREAL.

Près de la rue S.-Denis.

LA CIE J. & C. BRUNET

PLOMBIERS

Fournisseurs de la "Maison des Etudiants"

213, SAINT-LAURENT. Tel Est 1835

AU BON VIEUX VIN

Provision de vin fameux pour tous les goûts et tout s les bourses. Cave renommée dans toute la ville. Réduction de 10 pour cent pour les carabinas.

MOQUIN FRERES

120, RUE ST-DENIS. Téléphones { Est 1882 4755

Bell Tél. Est 5147.

Salon de Toilette

JOB, BEDARD, PROP.

Articles de Toilette, Parfumerie, etc., manucure, Tabacs, Cigares et Cigarettes

Edifice Dandurand, coin S.-Catherine et S.-Denis

MONTREAL

"LE PHOTOGRAPHE CONNU".

240 EST, RUE STE-CATHERINE

Près Sanguiner

MONTREAL

Téléphones : Bureau, Est 5556; résidence, Est 229

"L'Escholier" est publié par Monsieur Jean Chauvin, directeur, 43 rue S.-Vincent. Imprimé à l'imprimerie Populaire (limitée), 43 rue S.-Vincent, Montréal.